

À NOUS SEIZE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ



À DÉCOUVRIR
DANS CE NUMÉRO

FOCUS/ P.4

LE TRI, TOUT LE MONDE Y GAGNE

Recyclage, valorisation, réemploi : aujourd'hui, plus question de jeter tout et n'importe quoi à la poubelle. Presque tous les déchets ont droit à une deuxième vie. Mais gare aux erreurs de tri qui peuvent coûter cher à la collectivité.

DÉCOUVERTE/ P.6

TOUT POUR LES ENFANTS

Aux côtés des enfants, des parents et des professionnels, le Relais Assistants Maternels met en œuvre une équipe qualifiée pour accueillir, encadrer et conseiller.



UMBERTO STAMILE

Président de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

« Encore une année décisive »

La démarche est imposée par la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) mais la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé veut en faire une véritable opportunité. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence de gestion des zones d'activité économique est transférée des communes aux communautés de communes. C'est une nouvelle responsabilité pour notre collectivité qui fait de l'économie et de l'emploi l'une de ses priorités. Le Pays de Ribeauvillé compte six zones d'activité, dont certaines présentent un réel potentiel de développement. Notre ambition est d'affirmer leur rayonnement en accord avec les orientations du schéma de cohérence territorial (SCOT). Cette évolution institutionnelle va aussi s'accompagner d'une harmonisation de la fiscalité professionnelle : un taux unique sera progressivement appliqué aux entreprises sur

« NOTRE OBJECTIF EST DE PRIVILÉGIER LES SERVICES APPORTÉS AUX CITOYENS ET DE CONTINUER À CONSTRUIRE, AVEC VOUS, L'AVENIR DU PAYS DE RIBEAUUVILLÉ . »

l'ensemble de notre territoire. La Communauté de Communes a également validé la cession du Centre de Mittelwihr à l'association qui était en charge du fonctionnement de ce lieu d'accueil et d'hébergement. Enfin, au chapitre des investissements de cette année figure notamment la poursuite du chantier du périscolaire de Ribeauvillé. Un programme important qui consolidera le dispositif d'accueil des enfants déployé par la Communauté de Communes. Notre objectif est de privilégier les services apportés aux citoyens et de continuer à construire, avec vous, l'avenir du Pays de Ribeauvillé. À l'aube de cette année 2017, je présente à chacune et à chacun d'entre vous tous mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de pleine réussite. ■

À NOUS SEIZE

Directeur de la publication
Umberto Stamile, président
de la Communauté de communes
Conception graphique, rédaction,
photo-reportage
Citeasen
Photo de couverture
Cyril Hanebna
Imprimeur
Imprimerie Mack
Parution - Janvier 2017
Bulletin tiré à 9 600 exemplaires.
ISSN 1291-1488.

C’est bon pour nos jardins

Le broyat de résidus de taille, une richesse à exploiter.

La Communauté de Communes favorise le broyage et surtout l’utilisation de ces matières très riches pour nos jardins. Explications.



Q ue faire des résidus de taille ? Plutôt que le dépôt en déchèterie ou le broyage par ses propres moyens, la Communauté de Communes du Pays de Ribeuwillé expérimente une solution collective qui se veut plus pratique et plus économique. Objectif : réduire les tonnages arrivant à la déchèterie en favorisant le réemploi des résidus végétaux particulièrement bénéfiques pour nos jardins. La technique consiste à broyer les résidus de taille ou d’égavage, de verger ou de jardin ornemental (haies, arbustes...) pour les transformer en copeaux. Le broyage peut être réalisé toute l’année, mais principalement à l’automne (octobre - novembre) et au printemps (février - avril) à la suite des tailles et des élagages.

UTILISATIONS DU BROYAT

Les résidus de taille acceptés pour les opérations de broyage de la comcom sont les branchages de feuillus, mais aussi les branches de résineux (thuya, pin, sapin), à la condition exclusive de récupérer le broyat de ces dernières. Sont exclues les branches de plus de 6 cm de diamètre.

En outre, le volume maximal ne doit pas excéder 6 m³ par apport. Le broyat obtenu peut notamment être réutilisé en paillage des haies, des massifs ou du potager, ce qui permet entre autre de limiter la prolifération des plantes indésirables et d’améliorer la vie et la structure du sol. Le broyat peut aussi être composté (améliore le compost) ou valorisé directement au potager (technique du BRF, culture en lasagnes...). ■

CE SERVICE EST GRATUIT ET EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE LA COM COM.

CONTACT

Hubert Hirn 03 89 73 27 22

Dates à retenir

La prochaine campagne de broyage est prévue aux dates suivantes :
vendredi 7 avril 2017 à Rorschwihr de 13 h 30 à 17 h 30, samedi 8 avril 2017 à Saint-Hippolyte de 8 h à 12 h,
vendredi 21 avril 2017 à Ostheim de 13 h 30 à 17 h 30, samedi 22 avril 2017 à Guémar (avec démonstration de taille) de 8 h à 12 h.

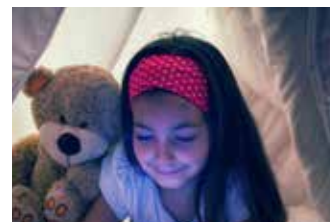
HORAIRES D’OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Ribeuwillé : en semaine de 13 h à 17 h 30 ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30.
Riquewihr : en semaine de 8 h à 12 h ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

ZÉRO PESTICIDE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux collectivités d’utiliser les produits phytosanitaires pour l’entretien des espaces publics (hors cimetières). L’objectif zéro pesticide est, en effet, inscrit dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Il s’appliquera également aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019. Les alternatives à l’utilisation des produits phytosanitaires sont nombreuses et sont à la portée de tous. Parmi les solutions naturelles et pleines de bon sens : tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées, choisir des espèces locales souvent plus résistantes car adaptées au climat, effectuer un désherbage mécanique avec un couteau ou une binette, associer différentes espèces entre elles pour renforcer leur résistance, recourir à des moyens de lutte « biologique » comme le purin d’orties et la bouillie bordelaise.

GÉNÉRATION « ÉCRAN TOTAL »



Télévision, ordinateur, téléphone portable, tablette, consoles de jeux vidéo : les écrans sont partout et ne sont pas sans conséquence pour les enfants. Une conférence-débat permettra d’y voir plus clair. Elle aura lieu le 3 mars 2017 à 20 h à l’amphithéâtre du collège « Les Ménétriers » à Ribeuwillé. Pour Michel Desmurget, chercheur en neurosciences au CNRS de Lyon, et animateur de cette conférence, l’objectif est de bien comprendre les enjeux des écrans pour mieux accompagner les enfants dans l’usage de ces outils.

CONTACT

Collège « Les Ménétriers »
03 89 73 64 59

Le tri, tout le monde y gagne !

Recyclage, valorisation, réemploi : aujourd'hui, plus question de jeter tout et n'importe quoi à la poubelle. Presque tous les déchets ont droit à une deuxième vie. Mais gare aux erreurs de tri qui peuvent coûter cher à la collectivité

Le tri, une évidence pour tous ? Pas si sûr ! Indispensable pour préserver des ressources de plus en plus rares et gagner de l'argent en économisant la matière première, le tri ne supporte pas l'approximation. Trop d'erreurs et le recyclage des matériaux collectés n'est plus possible. C'est le refus de tri : les déchets collectés dans les bornes d'apport volontaires et qui ne correspondent pas aux consignes de tri sont retirés du circuit. Il peut s'agir de bouteilles mal vidées, de sacs ou de films plastiques qui ne sont pas recyclables, de bouchons déposés dans la borne de verre. Ces « erreurs d'aiguillage » engendrent un surcoût de traitement mais également un surcoût au niveau du transport qu'il faut payer deux fois. En effet, le mauvais déchet est transporté jusqu'au centre de tri, traité manuellement et ensuite réorienté vers un centre d'incinération où il sera pris en compte. Ces opérations d'acheminement et de traitement sont particulièrement coûteuses pour la collectivité et donc le contribuable. En France, la facture s'élève en moyenne à 310 millions d'euros par an. À l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Ribeaupillé, ces refus de tri représentent un volume de près de 260 tonnes par an, soit un coût supplémentaire d'environ

80 000 euros répercuté sur les factures des contribuables.

PLUS LE TRI EST DE BONNE QUALITÉ, MOINS CELA COÛTE AUX CONTRIBUABLES

Ces erreurs sont d'autant plus préjudiciables que les subventions d'éco-organismes dépendent du tonnage de déchets effectivement recyclables. Sans oublier aussi que les déchets recyclables peuvent être revendus et constituent une source de recettes.

Pour éviter ce gâchis, il suffit d'adopter des gestes simples à la portée de tous. Penser à bien trier, apporter les déchets en déchèterie, déposer le verre dans les conteneurs appropriés. Au-delà de cet impact financier, l'objectif pour la collectivité est bien d'augmenter le taux de recyclage afin de réduire les tonnages incinérés. Ainsi, tous les papiers se recyclent alors qu'une fois sur deux, ils sont jetés avec les ordures ménagères. Même chose pour le verre, qui se recycle à l'infini. Il suffit juste de se déplacer jusqu'au conteneur. Grâce à tous ces réflexes, c'est la planète qui y gagne. Votre santé et votre porte-monnaie aussi. ■

■ **CONTACT**
Michael Gruny 03 89 73 27 10

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ▶ avec **570** canettes d'aluminium, on peut fabriquer une chaise
- ▶ **7** flacons de lessive en plastique sont utilisés pour fabriquer un siège voiture pour bébé
- ▶ **9** boîtes de conserve recyclées permettent de fabriquer une boule de pétanque.
- ▶ **7 849** boîtes de conserve recyclées donnent vie à un chariot de supermarché

Comment mieux trier ?

Pour tout savoir sur les consignes de tri, connectez-vous au site de la Communauté de Communes qui vous livre toutes les informations utiles
www.cc-ribeauville.com

Consultez aussi le Guide du Tri édité par Eco-Emballages accessible via le site www.consignesdetri.fr ou l'application mobile dédiée. En vous géolocalisant, vous identifiez les points de collecte proches de chez vous.

Les bouchons en plastique sont recyclables.

Vrai. Vous pouvez laisser les bouchons en plastique sur les bouteilles et flacons. C'est plus propre et plus pratique.

Les aérosols non dangereux (déodorant, dépolluant, mousse à raser, laque...) peuvent être recyclés.

Vrai. Les aérosols en métal de produits ménagers ou d'hygiène se recyclent tous. À l'inverse, les aérosols de produits dangereux, qui sont des déchets chimiques, doivent être déposés en déchèterie.

Tous les emballages en plastique sont recyclés.

Faux. Certains emballages sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière première pour rendre leur recyclage économiquement viable (sacs de caisse, films de suremballage, tubes de dentifrice, pots de yaourts). Il faut donc les mettre dans la poubelle d'ordures ménagères et ne déposer dans les bornes que les flaconnages plastiques.

Les cartons de pizza sont recyclables.

Vrai. Toutes les boîtes en carton de produits alimentaires, de cosmétiques, de jouets et jeux peuvent être valorisés.

Les verres ou la vaisselle brisée peuvent être déposés dans le bac à verre.

Faux. Le verre de table et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage comme les bouteilles, pots et bocaux. Ils doivent être déposés en déchèterie.

Les capsules de café ou de thé sont recyclables comme les boîtes de conserve.

Vrai et Faux. Les capsules plastiques ne sont pas compatibles avec les machines à trier. Elles deviennent alors des refus de tri et sont réacheminés vers l'enfouissement, avec un double coût de transport et de manutention. En revanche les capsules métalliques peuvent être déposées en déchèterie : 2,8 tonnes de ces déchets ont ainsi été collectées dans le Pays de Ribeaupillé en 2015.



Que deviennent nos déchets triés ?

Bonne nouvelle pour l'environnement : plus de 75 % de nos déchets sont valorisables. Pour les déchets triés, cette nouvelle vie commence après le conteneur. Le papier, le carton, les briques alimentaires et les bouteilles plastiques sont d'abord conduits au centre de tri. C'est là que sont séparés et regroupés les différents matériaux par catégories. Un certain nombre de cribles et un dispositif de détection optique permettent une première sélection, la finition est manuelle. Les refus de tri sont envoyés en centre d'incinération tandis que les différents matériaux sont conditionnés et adressés aux différentes entreprises chargées du recyclage. Le tri que vous réalisez à votre domicile est donc à la base d'une économie en plein essor : le recyclage. Mais l'impact

économique ne s'arrête pas là. Grâce à l'organisation des circuits de collecte, la vente des matières premières collectées et les aides d'éco-organismes, la collectivité peut financer les équipements nécessaires à la collecte des déchets sans alourdir la facture d'enlèvement des ordures. ■



Tout pour les enfants

Aux côtés des enfants, des parents et des professionnels, le Relais Assistants Maternels met en œuvre une équipe qualifiée pour accueillir, encadrer et conseiller. Une structure unique qui permet à chacun de trouver sa place et s'épanouir.

Un lieu qui bat au rythme des enfants : le Relais Assistants Maternels est devenu un véritable pôle pour l'enfance. Cette structure a pour mission de mettre en relation les parents désireux de faire garder leurs enfants et les assistants maternels, tout en prodiguant aides et conseils sur le plan administratif. Car être assistant maternel est une lourde responsabilité et les professionnels travaillant chez eux peuvent se sentir isolés. Le RAM est là pour les soutenir et les accompagner dans leur quotidien en proposant des conférences et des réunions thématiques. Il organise aussi des activités et des ateliers d'éveil pour les enfants - accompagnés de leur « nounou » - dans le cadre d'un projet pédagogique. Une façon de leur faire découvrir en douceur la vie en collectivité, de susciter leur curiosité, d'encourager leur autonomie. En un mot, les faire grandir sereinement.

CONTRAT DE TRAVAIL, CONGÉS PAYÉS

En partenariat avec la PMI (Protection Maternelle Infantile), le RAM informe également les candidats à un poste d'assistant maternel, notamment sur les conditions et les avantages

de l'agrément. S'agissant des parents, des professionnels de la petite enfance sont à leur disposition pour les guider et les orienter sur les différents modes de garde, les disponibilités et le coût. Vous êtes à la recherche d'un accueil collectif ou individuel ou encore d'un assistant maternel ? Vous avez besoin d'information sur le contrat de travail, les droits aux congés payés ? Le RAM livre des conseils éclairés sur les démarches à entreprendre et permet d'échanger avec des professionnels ou d'autres parents. Un dispositif complet à la mesure des responsabilités qui incombent aux assistants maternels et aux familles. ■

RAM et multiaccueil

Le territoire du Pays de Ribeauvillé compte 99 assistants maternels agréés pour 318 enfants accueillis. De leur côté, les structures multiaccueil de Ribeauvillé, Beblenheim et Bergheim accueillent 148 enfants. Un dispositif qui permet globalement de répondre aux demandes des parents qui cherchent un mode de garde pour leurs enfants.



QUESTIONS À
VÉRONIQUE JEANMOUGIN
RESPONSABLE DU RELAIS
ASSISTANTS MATERNELS

« VALORISER TOUTE UNE PROFESSION »



Comment les parents perçoivent-ils votre service ?

Ils sont très demandeurs de services qui facilitent la recherche d'un mode d'accueil. Nous y répondons en centralisant toutes les demandes, y compris pour les multiaccueils. Cela nous permet, lorsqu'un parent recherche un mode de garde pour son enfant, de lui donner la liste des disponibilités chez les assistants maternels et pour les structures collectives. Nous pouvons les accompagner dans leurs démarches d'employeur en leur donnant des informations de premier niveau sur le droit du travail, la convention collective. Nous avons également une mission d'animation du groupe délocalisé parents 68 (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).

Et pour les assistants maternels ?

Il s'agit d'accompagner les assistants maternels dans l'exercice de leur profession, en leur faisant, par exemple, découvrir des méthodes pédagogiques différentes afin de favoriser l'éveil des enfants. Nous portons aussi un projet fédérateur qui réunit assistants maternels, parents et enfants. C'est un spectacle conçu par les assistants maternels - présenté le 28 janvier 2017 - qui a pour objectif de valoriser cette profession. J'ajoute que nous travaillons en partenariat avec nos collègues de Kaysersberg, Munster et Sainte-Marie-aux-Mines pour organiser des conférences, des formations et des rencontres.

Qu'est-ce qui fait la force de votre travail ?

Notre objectif est de mettre en valeur la profession d'assistant maternel, de promouvoir la richesse de ce mode d'accueil et d'inscrire les assistants maternels comme des professionnels incontournables du dispositif d'accueil de la petite enfance. Nous le faisons dans l'écoute, le respect et la bienveillance : des valeurs précieuses pour les assistants maternels comme pour les parents.

Force et gainage : vous allez fondre !

La piscine des 3 Châteaux ne cesse d'innover pour votre bien-être. La preuve avec l'activité « force et gainage » : ultra efficace pour la forme et les formes



Ce cours, compris dans votre entrée espace forme, alterne des séquences individuelles et collectives pour développer votre force musculaire et affermir la sangle abdominale. Le cours mixe les nouvelles tendances de l'entraînement sportif et devrait s'imposer comme le succès de l'année. Concrètement, de quoi s'agit-il ? La première méthode - le HIIT (High Intensity Interval Training) - signifie littéralement « entraînement par intervalles à haute intensité ». Elle enchaîne des activités intenses, pratiquées sur des laps de temps assez courts, ponctuées de moments de récupération active. Idéal pour affiner la silhouette tout en musclant le corps. La méthode Tabata est un entraînement de quatre minutes composé de huit cycles de 20 secondes d'effort intense et 10 secondes de repos. Le Crosstraining - littéralement « entraînement croisé » - est une méthode de conditionnement physique général qui développe plusieurs qualités athlétiques : l'endurance musculaire et cardiovasculaire, la force, la flexibilité, la puissance,

la vitesse, la coordination, l'agilité, l'équilibre et la précision. Le matériel utilisé est varié : swiss ball, plateforme Bosu, haltères, médecine ball, Kettlebell, sangle de renforcement musculaire. Un conseil : laissez-vous tenter par cette pratique en pleine forme. ■

Réservez en ligne

Acheter via Internet des prestations ou réserver des créneaux d'accès aux activités (Aquacycling et école de natation) : c'est la nouvelle offre de la Piscine des 3 Châteaux <http://resa.piscine-3-chateaux.fr>

- Vous n'avez jamais été abonné ? Connectez-vous à cette adresse et suivez la démarche
- Vous disposez déjà d'un abonnement ? Demandez vos identifiants à l'accueil piscine en direct ou par mail, en précisant vos nom, prénom et coordonnées postales à l'adresse piscine@cc-ribauville.fr

AQUAFITNESS, QUEL SUCCÈS !

La journée de l'Aquafitness, qui a eu lieu le samedi 15 octobre, a confirmé son succès populaire. Un rendez-vous incontournable pour les (nombreux) amateurs de sport, fun et wellness venus d'Alsace, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie. Plusieurs temps forts ont marqué cette édition 2016. À commencer par l'Aqua Dance All animé par la portugaise Joana Nunes. Un cours dansant mélangeant différents styles musicaux (Bollywood, Tribal, 80's). L'Aqua Zumba, fun et déluré, est toujours autant plébiscité. Carton plein aussi pour l'Aqua Challenge mené par l'argentin Mariano Solier et Alain Heimburger, maître-nageur-sauveteur de la piscine. Buffet, massages, sauna et hammam ont rythmé la journée soutenue par des partenaires fidèles au rendez-vous : les Pieds dans l'herbe, Sport 2000, Carola et Aqquatix. Bravo aussi à tous les accros d'Aquafitness qui font de cette journée un événement unique en Alsace.



160 participants

490 places vendues pour les différents cours

10 massages gagnés

6 pays représentés

Et maintenant l'économie !

Nouvelle compétence pour la Communauté de Communes désormais en charge des zones d'activité économique. Une évolution liée à la loi NOTRe - nouvelle organisation territoriale de la République.

QUE DIT LA LOI ?

Il existe officiellement quatre niveaux de collectivités territoriales : la commune, la Communauté de Communes, le département et la région. Chaque collectivité exerce des blocs de compétences précis. La loi NOTRe renforce les compétences des Communautés de Communes et d'Agglomération et prévoit, à ce titre, le transfert obligatoire de certaines responsabilités jusque-là exercées par les communes. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ont transféré à la Communauté de Communes la compétence économique.

QUELS SITES CONCERNÉS ?

Ce transfert obligatoire concerne l'ensemble des zones d'activité économique. Il peut s'agir de zones industrielles, commerciales,

tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires. Sur le territoire du Pays de Ribeauvillé, six zones sont impliquées : le Muehlbach, Ostheim, Bennwihr, Ribeauvillé, Saint-Hippolyte et Riquewihr.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé va se doter d'un service économique pour assurer ses nouvelles responsabilités : mise en œuvre d'une politique territoriale en matière économique, harmonisation de la fiscalité professionnelle, gestion des terrains et des surfaces, entretien de la voirie des zones d'activité économique. La stratégie économique communautaire sera déployée en accord avec les schémas régionaux d'aménagement économique pilotés par la Région Grand Est. ■

CONTACT

Claude Arnoux 03 89 73 27 10



Riquewihr, l'une des zones d'activité gérée par la Communauté de Communes

Nouvelles étapes

De nouveaux transferts sont programmés par la loi NOTRe. Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes prendra en charge la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Enfin, au plus tard au 1^{er} janvier 2020, ce sont les compétences en matière d'eau et d'assainissement qui seront transférées.

QUESTION
PISCINE?

QUESTION
ENFANCE JEUNESSE?

QUESTION
ENVIRONNEMENT?

QUESTION
TOURISME?

C'EST LA COM COM !

Retrouvez les infos pratiques sur le site web



www.cc-ribeauville.fr / 03 89 73 27 10

